depuis le moment de la sortie du bois du plasmodium blanc de ce Myxomycète jusqu'à la maturité des conceptacles. Il signale, entre autres choses, la force ascensionnelle de ce plasmodium qui, après avoir établi et fixé la base du stipe, continue à le former insensiblement tout en s'élevant sur lui, de manière à ne plus contenir, lorsqu'il arrive au sommet de ce stipe, que les noyaux sporogènes qui se développent alors en spores avec une très-grande rapidité. M. Roze ajoute que, d'après ses observations, les couleurs propres des plasmodiums lui paraissent être invariables et constantes chez toutes les espèces qu'il a pu cultiver jusqu'ici. Seulement le plasmodium, qui est toujours d'un blanc laiteux chez les *Stemonitis fusca*, *ferruginea*, *ovata*, chez l'*Arcyria incarnata* et chez plusieurs *Physarum*, et qui est d'un jaune safrané chez le *Badhamia capsulifera*, change pour ainsi dire subitement de teinte pendant la formation des conceptacles.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1872.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ CHABOISSEAU, VICE-PRÉSIDENT.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 avril, dont la rédaction est adoptée.

A l'occasion du procès-verbal, M. Duchartre rapporte quelques faits communiqués récemment à la Société d'horticulture, relativement à la culture des Morilles. — On en a obtenu dans des pots. — M. Boisduval en a vu lever dans des vases à fleurs renfermant de la terre de bruyère que l'on n'avait pas changée depuis trois ou quatre ans. — Un observateur a dit qu'il fallait quinze à dix-huit jours pour le développement complet d'une Morille ; — un autre, qu'il en trouvait tous les jours, à l'endroit de la récolte.

M. Cornu dit que l'on peut concilier ces deux opinions : il a remarqué en effet que les Coprins mettent un mois à se développer, depuis l'apparition du premier point blanc à la surface du sol jusqu'à l'élongation complète, mais qu'il suffit d'un jour pour l'allongement du pédicule. Or, si le développement des Morilles est ana-

logue à celui des Coprins, leur premier état peut facilement échapper à l'amateur qui les recherche.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. DURAND (Eugène), professeur à l'École d'agriculture de Montpellier, présenté par MM. Loret et Barrandon.

Lecture est donnée des lettres suivantes :

1° Lettre de M. J. Traherne Moggridge, accompagnant des échantillons de *Fritillaria lutea* dont il a déjà été question à la séance du 13 mai 1870 (voyez le Bulletin, t. XVII [*Séances*], p. 231.)

2° Lettre de M. Isidore Hedde, du Puy en Velay, au sujet de la publication d'un catalogue des noms vulgaires des plantes en Chine.

3° Circulaire de M. Calmet, libraire à Toulouse, concernant la vente de la correspondance autographe inédite, relative à la botanique du midi de la France, adressée de 1773 à 1818 à Picot de Lapeyrouse par des savants français et étrangers.

M. Cornu, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

PLANTES NOUVELLES POUR LE DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR, par M. Ch. ROYER.

(Saint-Remy près Montbard, 18 avril 1872.)

Troisième partie (1).

Hypericum quadrangulum *L.* — Saint-Remy. — L'*H. quadrangulum* L. de MM. Lorey et Duret (*Fl. de la Côte-d'Or*) n'est que l'*H. tetrapterum* Fries.
Viola hirta *L.* permixta (V. permixta *Jord.*). — Montbard.
Cytisus supinus *L.*— Laignes.
Prunus fruticans *Weihe*. — Nolay.
Agrimonia Eupatoria *L.* odorata (A. odorata *Mill.* — Époisses, Saint-Sauveur.
Epilobium roseum *Schreb.* — Précy-sous-Thil.
— obscurum *Schreb.* — Saulieu.
Scrofularia Ehrharti *Stev.* — Moloy, Darcey. — M. Boreau (*Fl. du centre de la Fr.*) l'attribue à la Côte-d'Or, mais sans indication de localité.
Orobanche Teucrii *Fr. Schultz.* — Saint-Remy.
— major *L.* Fl. succ. (Orobanche de la Centaurée-Scabieuse *Vauch.*). — Châtillon-sur-Seine).
— Hederæ *Duby.* — Darcey, Nolay.
Thymus Serpyllum *L.* Chamædrys (Th. Chamædrys *Fries*). — Saulieu.
Valeriana officinalis *L.* sambucifolia (V. sambucifolia *Mik.*). — Chevigny-lez-Semur. — Cultivé depuis cinq ans, côte à côte avec l'*officinalis*, conserve un faciès

(1) Voyez le Bulletin, t. XV (*Séances*), p. 25 ; et t. XVI (*Séances*), p. 90.